

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Ce que la CEE-ONU fait pour vous



NATIONS UNIES

Vieillesse de la population : défis et opportunités

Le vieillissement de la population et le recul de la population en âge de travailler sont des préoccupations grandissantes. Comme l'indique Andres Vikat, chef du Groupe des activités relatives à la population, la période de faste démographique arrive progressivement à sa fin. Cette évolution implique des conséquences importantes pour toutes les sphères de la société, y compris pour le développement économique et social, la durabilité et l'équité. La CEE-ONU travaille à l'intégration du vieillissement afin que ce facteur ne soit pas mis de côté dans l'élaboration des politiques.



Qu'est-ce que le vieillissement de la population?

C'est ce qui résulte de l'interaction entre l'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la natalité. Cela fait partie d'une évolution à long terme appelée le changement démographique, d'un régime à forte natalité et forte mortalité à un régime à faible natalité et faible mortalité. Les populations nombreuses nées pendant la période de forte natalité vivent plus longtemps. Les générations suivantes nées au moment de la baisse de la natalité sont moins nombreuses. De ce fait, l'ensemble de la population vieillit. Tous les pays passent par cette phase à un moment donné. On utilise le plus souvent le pourcentage de personnes au-dessus d'un certain âge (60 ou 65 ans) et l'âge moyen de la population comme indicateurs.

Comment le vieillissement

de la population affecte-t-il la société ?

Le nombre et la proportion de personnes âgées augmentent, donc le besoin en ressources augmente. Toutes les sphères de la société doivent s'adapter à ce changement. Les modèles de relations intergénérationnelles évoluent aussi. Il est aujourd'hui assez courant de trouver quatre générations dans une même famille et des grands-parents avec très peu de petits-enfants. L'image publique des personnes âgées est également à revoir, de personnes désœuvrées ou dépendantes qui sont un poids pour les finances publiques à l'idée de personnes qui participent activement à la société et à son développement.

Il y a déjà eu une conférence ministérielle sur le vieillissement en 2002 à Berlin. Pourquoi organiser une autre

conférence ministérielle à León cette année ?

La Conférence de Berlin a adopté la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement de la CEE-ONU qui comprend un catalogue de mesures sous la forme de dix engagements. Cinq années plus tard, le moment est venu d'examiner comment les Etats membres ont mis en œuvre ces engagements. La Conférence de León sera donc une conférence de révision et d'évaluation du Plan de Madrid et de la Stratégie de Berlin. Maintenant, dans un contexte où les conséquences du vieillissement sont de plus en plus évidentes et le besoin de réagir se fait plus pressant, la Conférence de León dressera également un programme d'approfondissement des actions.

Quelles ont été les principales réalisations depuis la Conférence de Berlin ?

Les agences gouvernementales disposent d'un niveau de connaissance plus élevé. Bien que les gouvernements ne mentionnent pas souvent qu'ils intègrent ce facteur, le vieillissement est aujourd'hui pris en considération dans beaucoup d'actions politiques. De nombreux pays ont mis en place des réformes. La protection sociale, la santé et le marché du travail sont les domaines qui ont bénéficié le plus d'attention. Au niveau local ainsi qu'au niveau dit de base, différentes organisations non gouvernementales jouent un rôle important dans la gestion des intérêts spécifiques à chaque tranche d'âge.

Challenges and
opportunities of
population ageing



Qu'attendez-vous de la Conférence ministérielle de León ?

Les pays de la CEE-ONU doivent approfondir leur compréhension de l'importance de ces ajustements au changement démographique. Il faut aussi que tout le monde se rende compte que le vieillissement n'est pas un phénomène futur et abstrait. C'est un problème très proche de nous qui demande une action immédiate. Les gouvernements acquièrent une connaissance croissante des bonnes pratiques dans différents domaines d'action. Nous voulons aussi qu'ils gagnent en inspiration en échangeant leurs expériences. Enfin, la déclaration ministérielle qu'adoptera la Conférence renouvellera l'engagement des gouvernements à agir sur des problèmes résultant du changement démographique et identifiera les directions prioritaires d'ensemble.

Quels seront les principaux thèmes abordés à la Conférence de León ?

On évoquera la réforme des systèmes de sécurité sociale, la santé et les soins médicaux, l'adaptation du marché du travail, la participation active et la coopération entre les générations et, d'une façon générale, la prise en compte du vieillissement de la population dans les actions gouvernementales. L'idée centrale de la Conférence, qui est reflétée dans son titre, est d'évoluer vers une société ouverte à tous les âges. Cela revient à adopter une perspective de vie dans les interventions politiques pour permettre aux gens d'atteindre un âge avancé en meilleure santé et avec plus de sécurité. Cela implique aussi de sensibiliser à un équilibre intergénérationnel, en tenant compte du fait que les ajustements au nombre croissant de personnes âgées à l'heure actuelle ne se font pas au détriment des générations plus jeunes.

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, existe-t-il un nouveau repère de la vieillesse ?

Dans beaucoup de pays, la retraite est fixée à 65 ans. Pourtant, étant donné qu'une personne de 65 ans a encore entre 15 et 20 années à vivre, cet âge

n'est pas considéré comme vieux. Dans les statistiques, l'âge de 80 ou 85 ans donne un repère indiquant la population âgée la plus vieille, pour laquelle le besoin d'assistance et de soins est bien supérieur à celui des 65-85 ans. La population de 85 ans et plus croît très rapidement en Europe et en Amérique du Nord. A la Conférence de León, il ne s'agira pas de définir de nouvelles tranches d'âge dans lesquelles les gens pourront être considérés âgés, mais du besoin de rendre les âges plus flexibles aux moments de transition importants de la vie, en fonction des besoins des individus et de la société.

Le vieillissement de la population est-il un problème ?

Le vieillissement représente plus un défi et une opportunité qu'un problème. Il fait partie du cours naturel de l'évolution démographique. La société doit s'adapter à ce changement. Cela devient un problème lorsque l'action conduisant à cette adaptation n'est pas menée en temps voulu. Le processus de vieillissement est prédictible et graduel. Il admet ainsi une adaptation progressive moins onéreuse que des actions d'urgence prises en dernier recours.

Quels défis majeurs présente le vieillissement de la population ?

Les 45 dernières années en Europe pourraient être décrites comme « une ouverture démographique » ou « un faste démographique ». La part de la population en âge de travailler s'est avérée être relativement importante comparée à la part d'enfants et de personnes âgées. Le système d'assistance sociale adapté à cette période ne correspondra pas à la structure d'âge de la population qui est sur le point de prendre le dessus. De petits groupes nés au moment de la baisse de la natalité commencent à

arriver sur le marché du travail, mais ils ne sont pas assez nombreux pour remplacer les grands groupes qui quittent le marché du travail. Les structures liées au travail, aux soins médicaux et à la sécurité sociale doivent être réorganisées. C'est aussi un défi de faire en sorte que les personnes de tous âges restent intégrées dans la société et de leur donner les moyens de participer. Intégrer le vieillissement est par conséquent l'une des priorités pour s'assurer qu'il n'est pas laissé de côté lorsqu'on établit des politiques dans tout domaine.

Certains pays sont-ils confrontés à des défis supplémentaires ?

Oui. Par exemple, les pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale sont des pays dont l'économie est en transition vers une économie de marché. Dans certains de ces pays, un vieillissement considérable de la population est en route, alors qu'ils n'ont pas accumulé la richesse et les ressources que les pays occidentaux à économie de marché ont engrangées pendant l'« ouverture démographique ». Il leur est donc plus difficile de gérer plusieurs transitions simultanément. D'un autre côté, le vieillissement de la population dans



plusieurs pays du Caucase et d'Asie centrale concerne encore principalement la baisse du nombre d'enfants par rapport à la population en âge de travailler. La part de personnes âgées dans la population commence à augmenter mais en partant d'un niveau bas. Les défis qui caractérisent les « vieux » pays occidentaux ne sont pas imminents pour eux.

Quelles opportunités représente le vieillissement de la population ?

Le vieillissement incite la société à faire usage de son potentiel humain sous-utilisé. Une société ne peut pas maintenir son niveau de vie quand une proportion rapidement croissante de ses membres dépend des autres et quand leurs possibilités de participer et d'apporter leur propre contribution en fonction de leurs capacités sont limitées. Les gens vivant plus longtemps, les personnes âgées ont accumulé l'expertise, les connaissances et l'expérience d'une manière qui n'était pas possible par le passé. Elles peuvent donc apporter une grande contribution. Les dispositions prises par plusieurs pays pour intégrer les personnes âgées et leurs organisations au sein du processus décisionnel et pour encourager ceux qui souhaitent conserver leur emploi plus longtemps servent de modèle. Un exemple typique est de se détourner des soins coûteux en institution pour des soins à domicile. Les structures d'assistance dans la famille et les proches ont retrouvé leur importance, de façon à ce que l'assistance gouvernementale puisse se diriger vers la conservation des liens familiaux. Ainsi, on peut aider les gens qui s'occupent de leurs proches d'un certain âge dans leur emploi du temps ou dédommager leur temps d'assistance.

Les conséquences du changement démographique font l'objet de nombreux débats, mais comment peut-on influencer l'évolution démographique ?

Le processus du vieillissement en tant que tel se ferait indépendamment des mesures politiques. Les gouvernements souhaitent toutefois éviter les situations extrêmes. Par exemple, une baisse supplémentaire de la natalité pourrait aboutir à une répartition par âge économiquement défavorable. Il ne serait alors pas possible de maintenir la qualité de vie existante, même après l'adoption de mesures d'adaptation et de consolidation. La CEE-ONU coordonne un Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations qui recueille et analyse des données sur les actions politiques pouvant aider les gouvernements à développer des mesures sur la famille, la natalité, les relations intergénérationnelles

et l'égalité hommes-femmes. Développer un système de garderie pour les enfants pour alléger la pression entre le travail et la vie de famille est l'un des exemples de mesure à prendre pour aller dans cette direction. Cela peut améliorer la qualité de vie en permettant aux parents de travailler, en favorisant l'égalité des sexes sur le marché du travail et, comme le montre l'expérience de plusieurs pays, en évitant à la natalité de tomber à des niveaux très bas.

Dans les années à venir, quel va être le point central de la question du vieillissement ?

Nous devons faire des efforts pour adapter les systèmes de protection sociale, le marché du travail, la santé et les soins médicaux. Dans ces domaines, l'augmentation du nombre de personnes âgées est directement liée à la viabilité des finances publiques. Il faudra néanmoins accorder de l'attention aux questions dépassant celles concernant les problèmes fiscaux. Il est aussi important de changer d'état d'esprit, en laissant tomber les rôles stéréotypés à chaque étape de la vie pour une perception plus flexible qui permettra une participation active des personnes de tous âges dans la société. Le vieillissement de la population va se poursuivre pendant plusieurs décennies. La situation actuelle de forte démographique ne se reproduira pas dans un futur proche. Non seulement les Etats membres doivent s'adapter dans les cinq prochaines années, mais ils doivent le faire de façon durable.

Pour plus d'informations :
<http://www.unece.org/pau>

COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Service de l'information
Palais des Nations
CH – 1211 Genève 10, Suisse

Tél. : +41 (0)22 917 44 44
Fax : +41 (0)22 917 05 05
Mél : info.ece@unece.org
Site Internet : www.unece.org